



Capsule d'information

À l'intention des agents et fournisseurs

Demande de changement de prix – Nouveauté!

Bonne nouvelle! La Société des alcools du Québec vous informe de l'entrée en application de l'outil *calcullette* par le biais de la fonction Changement de prix pour les produits en achat continu.

Cette nouveauté comporte de multiples avantages :

- Lors de votre prochaine demande de changement de prix, il vous sera possible d'obtenir un prix de détail en moins de 30 secondes, directement en ligne.
- Vous pourrez modifier une demande après l'avoir soumise, et ce, jusqu'à la date limite de soumission.

La *calcullette* est très facile à utiliser. Vous devez simplement créer une demande de changement de prix. Une fois les champs obligatoires complétés (indiqués en rouge), la *calcullette* sera disponible à l'intérieur du formulaire, en cliquant sur le bouton *Calculer un prix*. Vous n'aurez qu'à suivre les instructions à l'écran.

Pour les produits de spécialité en approvisionnement par lot (reconduction) et pour tout nouveau produit destiné au réseau de la SAQ, la *calcullette* sera disponible avec l'arrivée du catalogue Web.

Informations importantes

- Les nouveaux taux de change, publiés aux dates inscrites dans le calendrier des demandes de changements de prix, seront disponibles pour le calcul du prix de détail en ligne le lendemain de leur publication.
- Seules les demandes de changement de prix créées depuis le 6 mars peuvent accéder à la fonctionnalité *Calculer un prix*. Si vous avez créé une demande de changement de prix avant le 6 mars 2009 et qu'elle est présentement en statut *Brouillon*, vous devez l'annuler et la créer à nouveau pour accéder à la *calcullette*.
- Vous devez obligatoirement sélectionner la date d'entrée en vigueur des nouveaux prix fournisseur afin de pouvoir utiliser la *calcullette*.
- Le temps d'exécution d'un calcul est variable en fonction de l'achalandage des différents liens de communication incluant celui de votre fournisseur de services Internet.
- En cas de modification d'une demande, vous devrez la soumettre à nouveau (selon la procédure établie) afin qu'elle soit considérée.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter
notre **Service d'Assistance aux Relations d'Affaires (SARA)**
par courriel à sara@saq.qc.ca ou au 514 254-2711.